



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

DESCRIPTIF - MODULE B6

« COMPORTEMENT DANS LE TRAFIC – PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA CONDUITE »

Description	Le comportement exemplaire du moniteur de conduite dans le trafic, sa personnalité, ses motivations, ses attitudes et son comportement face au risque sont extrêmement importants pour l'effet quant à la promotion de la sécurité et au respect de l'environnement qu'il produit en qualité de pédagogue en matière de circulation routière. Aussi bien ses humeurs temporaires que les caractéristiques durables de sa personnalité ont une forte influence sur le comportement de conduite et doivent faire l'objet d'une mûre réflexion. De surcroît, les personnes qui s'intéressent à la profession de moniteur de conduite ont une forte affinité avec les véhicules automobiles et apprécient particulièrement la conduite. Cette condition au plan de la motivation pour l'exercice de cette profession et les pans de la personnalité qui y sont liés, étrangers aux préoccupations relatives à la sécurité, doivent être reconnus adéquatement et faire l'objet d'une réflexion afin qu'ils n'influencent pas implicitement le travail du moniteur de conduite et qu'ils ne favorisent pas une attitude contraire à la promotion de la sécurité. Ceci est important pour éviter tout danger de voir les nouveaux conducteurs s'identifier avec un modèle inapproprié alors qu'ils se trouvent dans une phase sensible de leur développement. Les séquences de formation pratique à la conduite requièrent une structure et une planification soignée aussi bien quant au temps qu'au lieu.
Prérequis	L'accès à la formation se fait sur dossier : ⇒ D'une formation du degré secondaire II achevée ou d'une équivalence ⇒ De connaissances linguistiques du degré secondaire II ⇒ De posséder le permis de conduire de durée illimitée de cat. B depuis 3 ans au moins ⇒ De l'autorisation d'effectuer des transports professionnels de personnes (TPP) ⇒ Des compétences des modules B1 à B5
Groupe-cible	Nouveaux moniteurs
Compétence opérationnelle	Les apprenants savent se comporter de manière exemplaire dans la mobilité actuelle grâce à leur connaissance des règles de la circulation et de la théorie de la circulation et assurent de ce fait un effet positif sur leurs élèves. Ils sont à même d'en tenir compte dans la planification des séquences de formation pratique à la conduite.
Contenu	⇒ Bases psychologiques sur les thèmes tels que l'autoportrait, le stress, la colère, l'agression (causes, mécanismes, effets, possibilité de les maîtriser, etc.) ⇒ Analyse accompagnée de l'autoportrait et déduction des conséquences pour le développement de la propre personnalité ⇒ Didactique spécifique « leçons pratiques de conduite » (planification de la formation préliminaire, de base, principale et de perfectionnement ; conception d'une leçon pratique de conduite, méthodes d'enseignement) ⇒ Leçons de conduite pour la mise en œuvre de la didactique spécifique
Positionnement du module	Le module B6 « Comportement dans le trafic – Planification de l'enseignement pratique de la conduite » est l'un des prérequis pour l'admission à l'examen final pour l'obtention du titre de Moniteur/Monitrice de conduite avec brevet fédéral.
Certificat de compétence B6	⇒ Epreuves de conduite pour déterminer le comportement de conduite personnel, complétées par une évaluation de l'image de soi. ⇒ Travail écrit pour planifier les séquences de formation de l'enseignement pratique de la conduite.



Brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite	Les modules B1 à B7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite. Les candidats qui ont obtenu les 7 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès de : Association suisse des moniteurs de conduite ASMC Secrétariat CAQ Case postale 8150 3001 Berne
Dates	Deux jours par semaine selon le planning
Horaire	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
Durée du module	80h de temps de présence
Travail autonome	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
Prix	Selon les tarifs en vigueur
Lieu	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux